

Offre de stage Secrétariat du Point de Contact National Représentation Permanente de la France à l'OCDE

Début du stage : janvier 2026

Durée : 6 mois

Clôture des candidatures : 20/11/2025

Poste et missions

Intitulé du stage : Chargé.e des questions de CRE / assister le Président et le SG PCN

En appui du Président et du Secrétaire général du PCN, le stagiaire participera à l'action du PCN et à la préparation des différentes échéances sur la conduite responsable des entreprises.

1 / Préparer les échéances sur la conduite responsable des entreprises à l'OCDE

Le/la stagiaire contribuera à la préparation des travaux du groupe de travail de l'OCDE sur la CRE. Pour ce faire, le stagiaire préparera les dossiers du Secrétaire général du PCN, assistera aux réunions de l'OCDE et pourra rédiger les projets d'instructions et de compte-rendu (réunions plénières prévues en mars et en juin 2026). Il travaillera en coordination avec les services de la Direction générale ainsi que les administrations concernées par la CRE.

2 / Organiser les activités de communication du PCN

Le PCN sera chargé d'actualiser le site internet du PCN.

Le stagiaire contribuera à la préparation d'actions de communication du PCN dont l'organisation d'une réunion de dialogue avec la société civile. Son calendrier précis reste, à ce stade, encore à préciser.

Le stagiaire sera chargé d'organiser d'autres actions de communication en lien avec la stratégie de communication du PCN (programmation des réunions mensuelles du PCN français, aspects logistiques, préparation des agendas et des supports d'intervention du PCN).

3/ Soutenir le traitement des circonstances spécifiques du PCN

Avec l'accord du Président du PCN, le stagiaire sera chargé de mener des recherches sur l'application des Principes directeurs dans les cas d'espèces et d'organiser la coordination avec les PCN étrangers.

4/ Assurer le suivi des réglementations nationales et supranationales en matière de conduite responsable des entreprises

Le stagiaire contribuera notamment au suivi des enjeux liés à la transposition et à la mise en place de la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (« CS3D »). Dans ce cadre, il interviendra avec le SG du PCN pour ce qui relève de la participation aux travaux interministériels relatifs à la mise en place de cette directive.

5/ Préparer le rapport d'activités du PCN

Le stagiaire sera chargé de préparer les rapports d'activités du PCN pour 2024-25 : le rapport pour l'OCDE (2025) et le rapport destiné à la publication sur le site internet du PCN (synthèse 2024-25)

Spécificités de la fonction

Les travaux du PCN sont confidentiels. Le stagiaire ne participera au traitement des saisines reçues par le PCN français que dans des cas particuliers sur demande du Président du PCN.

Présent au sein de la Direction générale du Trésor, le stagiaire sera amené à travailler avec différents services du Ministère de l'Economie et des Finances, avec des partenaires extérieurs (administrations, syndicats, MEDEF, entreprises, organisations internationales, organisations non gouvernementales, PCN étrangers). La charge de travail hebdomadaire évoluera en fonction des différentes réunions et sera rythmée par l'avancée des travaux français et internationaux sur la conduite responsable des entreprises.

Profil et compétences recherchés

Niveau d'études souhaité : Bac+5 ; stage de césure ou stage de fin d'études.

Compétences requises : droit international public ; responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ; développement durable ; gestion / gouvernance des entreprises ; une bonne pratique de l'anglais est très souhaitable.

Qualités requises : bonnes qualités relationnelles et de communication ; qualités d'organisation et d'adaptation ; respect de la confidentialité.

Langues : français, anglais

Employeur

Direction générale du Trésor

Bureau : Secrétariat du Point de Contact National

Le PCN français de l'OCDE pour la conduite responsable des entreprises

Le PCN français est tripartite¹. Sa gouvernance est assurée par la Direction générale du Trésor. Il réunit les représentants de six syndicats français, de quatre administrations (Economie/Finances, Affaires sociales/Travail, Europe et Affaires étrangères, Ecologie) et du patronat (MEDEF). Il est piloté et animé par deux cadres de la Direction générale de la DG Trésor. Le Président du PCN est Ministre Conseiller pour les Affaires Economiques et Finances au Service Economique de la Représentation Permanente de la France auprès de l'OCDE. Le Secrétaire général du PCN, qui assure le secrétariat du PCN et mène l'essentiel des actions de outreach du PCN et de promotion des Principes directeurs, est également chargé de mission sur la conduite responsable des entreprises traitées à l'OCDE où il préside la délégation française au GT CRE (Groupe de Travail pour la Conduite Responsable des Entreprises).

Le Secrétariat du PCN mène de nombreuses actions de promotion de la CRE et participe entre autres aux travaux et aux événements organisés par l'OCDE pour promouvoir le déploiement de la conduite responsable des entreprises.

¹http://www.tresor.economie.gouv.fr/8058_plaquette-de-presentation-du-pcn-francais

Le PCN intervient en tant qu'instance de règlement non-juridictionnel des différends pour traiter les cas qui leur sont soumis par des syndicats, des ONG ou des individus concernant le respect des normes de RSE par des multinationales en France et par des multinationales françaises dans le monde. Il traite plusieurs circonstances spécifiques par an et coopère avec ses pairs si nécessaire. Ses décisions sont publiées [sur son site internet](#) et sur le site #PCN France Trésor-Info. Cette activité est dense. Le PCN traite plusieurs circonstances spécifiques par an, souvent en coordination avec des PCN étrangers.

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les PCN

Les Principes directeurs de l'OCDE constituent le cadre normatif international en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) des entreprises. Les PCN sont chargés de les promouvoir et de veiller à leur effectivité.

Les standards RSE internationaux de l'OCDE englobent notamment les droits de l'homme garantis par les conventions des Nations Unies, les droits sociaux garantis par l'OIT, la protection de l'environnement et l'éthique. Ils reposent sur la méthodologie de la diligence raisonnable des entreprises pour identifier, prévenir et atténuer l'impact de leurs activités et remédier aux éventuels impacts négatifs. Les Principes directeurs possèdent un dispositif de mise en œuvre spécifique appelé Point de contact national ou « PCN pour la conduite responsable des entreprises ». Chaque Etat adhérent doit créer un PCN dont les missions et les principes de fonctionnement sont fixés par l'OCDE. Chaque PCN a une double mission : d'une part, promouvoir les Principes directeurs de l'OCDE, d'autre part veiller à leur respect en traitant les cas qui leur sont soumises sous la forme de « circonstances spécifiques » en agissant comme une instance étatique de règlement non-juridictionnel des différends.

Les PCN mènent des actions de promotion de la CRE dans leurs pays et parfois à l'international. Ils participent à l'élaboration et à la diffusion des guides sectoriels de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises afin de faciliter l'opérationnalisation des normes de la RSE par les entreprises. Les circonstances spécifiques des PCN sont regroupées dans la base de données des PCN de l'OCDE.

Au sein du comité de l'investissement, l'OCDE anime deux enceintes dédiées à la RSE : le Groupe de travail pour la CRE (GT CRE) et la réunion du réseau international des PCN. Le groupe de travail mène des travaux sur le devoir de diligence des entreprises, le déploiement sectoriel des Principes directeurs (ex : habillement, minerais, agriculture, finance), la préparation de forum sectoriels et du Forum mondial sur la CRE. L'OCDE suit les évolutions législatives nationales et européennes sur le concept de devoir de diligence des entreprises.

Localisation

Représentation Permanente de la France à l'OCDE, 5 rue Oswaldo Cruz, 75016 Paris

Comment postuler ?

Adresser un email avec CV et lettre de motivation à Florent Dauba, Secrétaire général du PCN français : florent.dauba@dgtresor.gouv.fr

Conditions du stage

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l'Ambassade.

Il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français sera demandée.

Un dossier de candidature comportant un CV accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé au contact indiqué.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,35 €.